

BULLETIN D'INSCRIPTION

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2019



S'INITIER A LA TRACTION ANIMALE POUR LE TRAVAIL DU SOL EN MARAÎCHAGE

TRAVAIL SUR LA FERME

OBJECTIF

SAVOIR PREPARER SON ANIMAL POUR LA TRACTION
CONNAÎTRE LES REGLES DE BASE POUR GUIDER L'ANIMAL
POUR DES TRAVAUX EN MARAÎCHAGE

PRÉ-REQUIS

Pas de connaissances pré-requises ou pré-requis nécessaires.

VALIDATION DE LA FORMATION

Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME DU SAMEDI 1^{ER} JUIN 2019

Recenser les attentes des participants

Partager ses retours d'expériences

Comprendre les avantages et inconvénients spécifiques au travail avec un cheval

Savoir garnir et dégarnir un animal en toute sécurité

Être capable de mener l'animal pour les différents travaux en maraîchage

- ❖ Les spécificités de la traction animale avec un cheval
- ❖ L'équipement et le matériel nécessaire adaptés au cheval
- ❖ Garnir et dégarnir le cheval
- ❖ Réalisation des différents travaux de préparation du sol en maraîchage, en traction animale moderne

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Exposé théorique, démonstration et mise en pratique

INTERVENANT ET FORMATEUR : JÉRÔME KELLER, FORMATEUR EN TRACTION ANIMALE - ASSOCIATION PROMATA

RESPONSABLE DU STAGE : LEA CUBAYNES -CONSEILLERE TERRITOIRE 17 – FRAB NA

TITRE DE LA FORMATION : S'INITIER A LA
TRACTION ANIMALE POUR LE TRAVAIL DU SOL
EN MARAÎCHAGE

N° VIVEA : R075/2019/2851

NOM :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

CP :

Commune :

Téléphone :

Mail :

Statut :

Chef d'exploitation

Cotisant solidaire

Conjoint collaborateur

Aide familiale

Salarié agricole

Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :

Fin de scolarité obligatoire

BEP, BPA, BEAP, CAP

BAC

BAC+2

BAC+3 et 4

BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :

Non

Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de
service et je les accepte,

Fait à

le

Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :

Non

Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles
pratiques que je souhaite acquérir :

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé

- par courrier à :
FRAB Nouvelle-Aquitaine
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

- ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

Avant le 24 mai 2019

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être retourné complété et signé.
- Le règlement est à remettre le premier jour de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Pôle formations
05 49 29 17 18
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Domaine de la Gravelle 17120
Mortagne / Gironde

Horaires : 09h30-13h00 et 14h00-17h30

Durée : 07 Heures

Repas : Restaurant ou Repas tiré du sac

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- 15 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice).	GRATUIT	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations des stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	GRATUIT	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 - Vous inscrire dans le PPP. 2 - Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 - Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Demandeurs d'emplois, candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s.	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	FAFSEA pour les salariés agricoles et pour les salariés non agricoles il faut se rapprocher de votre employeur pour connaître l'OPCA dont vous dépendez	Faire une demande auprès du FAFSEA (pour les salariés agricoles) Ou d'une autre OPCA pour les salariés non agricoles
Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	AUCUN	AUCUNE

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).**



TRACTION ANIMALE



S'INITIER À LA TRACTION ANIMALE
PAR LE TRAVAIL DU SOL
EN MARAÎCHAGE

SAMEDI 1^{ER} JUIN 2019

DURÉE : 07 HEURES

